

FICHE DE POSTE

INTITULE DU POSTE

Médecin référent PERINATALITE, PEDIATRIE, MALADIES RARES (H/F)

Les fiches de poste doivent être rattachées à un emploi type du répertoire ministériel.
Lorsqu'aucun emploi type ne correspond, il convient de prendre la référence RIME ou UCANSS

Références Répertoire des emplois-types des Administrations sanitaire, sociale, des sports, de la jeunesse et de la vie associative

Famille professionnelle : **Santé**

Emploi-type : Conseiller médical SAN-45-A / Chargé de programmes de santé (SAN-20-A)

Ou à défaut

Références RIME Répertoire Interministériel des Métiers de l'Etat

Domaine fonctionnel :

Métier ou emploi-type :

Référence Répertoire des Métiers de l'UCANSS

Métier :

FICHE DESCRIPTIVE D'EMPLOI

<p style="text-align: center; color: blue;">Fiche N° DOSM0630</p>	<p>Catégorie Etat : Encadrement supérieur <input type="checkbox"/> A <input checked="" type="checkbox"/> B <input type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> Corps et grade : Médecin inspecteur de santé publique</p> <p>Catégorie Assurance-maladie : - Agent de direction <input type="checkbox"/> - Praticien conseil <input checked="" type="checkbox"/> - Cadre <input type="checkbox"/> - Employé <input type="checkbox"/> - Niveau : Niveau A de l'Assurance Maladie</p> <p>Contractuel : Praticien libéral ou hospitalier (détachement sur contrat)</p>
<p style="text-align: center; color: blue;">Cotation RIFSEEP 3</p>	
<p style="text-align: center; color: blue;">Date de prise de poste souhaitée : 1^{er} mars 2020</p>	<p>Poste vacant <input checked="" type="checkbox"/> Susceptible d'être vacant <input type="checkbox"/> Vacance à venir <input type="checkbox"/></p>

LOCALISATION ADMINISTRATIVE ET GEOGRAPHIQUE

Direction : Direction de l'Offre de soins et de l'Autonomie

Pôle : Soins hospitaliers

Service/Unité : Service de la Politique régionale de l'offre de soins/Unité de l'offre de soins

Sites : Siège Montpellier Site Toulouse

DD de l'Aude DD de l'Ariège DD des Hautes Pyrénées

DD du Gard DD de l'Aveyron DD du Tarn

DD de l'Hérault DD de Haute Garonne DD du Tarn et Garonne

DD de la Lozère DD du Gers

DD des Pyrénées-Orientales DD du Lot

DESCRIPTION DU SERVICE

Missions du service :

L'Agence Régionale de Santé autorise la création de tout établissement de santé, la création, la conversion et le regroupement d'activités de soins ainsi que l'installation d'équipements matériels lourds.

Les parcours sont inscrits dans une approche territoriale portée par un projet régional de santé (PRS) redéfini lequel fixe les objectifs pluriannuels de l'agence régionale de santé ainsi que les mesures pour les atteindre.

Le PRS détermine notamment les objectifs de l'offre de soins par activité et équipement matériel lourd, ainsi que les transformations, regroupements et coopérations entre établissements de santé.

Dans ce contexte, l'Unité Offre de soins comprend deux services :

- Le Service des Autorisations et de la Contractualisation gère :

l'organisation des procédures de mise en œuvre des décisions de l'ARS en matière d'autorisations d'activités de soins, d'équipements lourds, de chirurgie esthétique, de prélèvements d'organes La contractualisation avec les établissements de santé et les titulaires d'EML et la mise en place des Groupements Hospitaliers de Territoire.

- Le Service Politique Régionale de l'Offre de soins a pour mission prioritaire :

l'élaboration du PRS au niveau de l'offre de soins hospitalière, sa mise en œuvre, la déclinaison des projets structurants du PRS 2018-2022, son suivi et son bilan. Il est en outre chargé de la déclinaison des plans nationaux (Plan Cancer, plan Maladies Neurodégénératives, Plan Soins palliatifs), de l'animation des réseaux régionaux : cancer, périnatalité, enfants vulnérables, chirurgie pédiatrique et du suivi des coopérations telles que coopérations inter hospitalières, conventions constitutives des GHT, GCS, GIP, GIE. Le Service contribue également à l'analyse des problématiques territoriales.

DESCRIPTION DU POSTE

Encadrement : Oui Non

Nombre de personnes à encadrer (répartition par catégorie) :

Activités principales :

Missions de planification et d'offre de soins :

Pour la périnatalité :

- Suivi de la mise en œuvre du parcours « couple, mères, enfants » du projet régional de santé Occitanie 2018-2022. Ce parcours englobe les activités de gynécologie-obstétrique et de néonatalogie, les activités biologiques et cliniques d'assistance médicale à la procréation, le diagnostic prénatal, l'examen des caractéristiques et empreintes génétiques à des fins médicales. Il comprend aussi la mise en œuvre d'un portefeuille de 10 « projets structurants » co-pilotés avec la DSP.
- Définition et suivi des missions relevant du Réseau de Périnatalité Occitanie
- Suivi du dépistage néonatal (CRDN : centre régional de dépistage néonatal).
- Participation à la mise en œuvre de l'organisation des soins et à son suivi au sein des établissements de santé.
Le médecin référent aura à mettre en œuvre et à animer la politique régionale en pédiatrie, en termes de ressources médicales et d'organisation.
- Accompagnement des opérations de restructuration des maternités (fusion, reconversion, CPP, etc.).
- Animation, et suivi des réseaux liés à la périnatalité et aux enfants vulnérables, en lien avec le cadre référent administratif.
- Réponses aux enquêtes avec le cadre référent administratif (DGOS, Cour des Comptes, etc.)
- Dans le cadre de la mise en place des GHT appui médical dans les approches pluridisciplinaires relatif aux enjeux d'organisation des soins (projet médical partagé)
- Il contribue à la promotion de l'utilisation de dossiers médicaux dématérialisés sur son domaine de compétence.

Au sein du service de la Politique régionale de l'offre de soins, ces missions sont partagées avec le cadre administratif référent périnatalité et le pharmacien inspecteur, référent technique AMP-DPN (pour les activités biologiques).

Elles sont menées en lien avec les autres unités du pôle soins hospitaliers et avec le pôle médico-social de la DOSA, et en coordination avec les référents de la DSP, de la DPR et de la DDP.

Pour les maladies rares :

- Suivi du Plan Maladies Rares national au niveau de l'Occitanie, notamment des appels à projets auxquels la région participe.
- Suivi des missions du Réseau Maladies Rares Méditerranée
- Contribution à la mise en œuvre du projet PRS sur l'errance diagnostique.

Ces missions sont partagées au sein du service de la Politique régionale de l'offre de soins, avec le cadre administratif référent maladies rares et le référent technique sur la génétique.

Elles sont menées en lien avec les autres unités du pôle soins hospitaliers et avec le pôle médico-social de la DOSA, et en coordination avec les référents de la DPR, de la DDP et des délégations départementales.

Pour la pédiatrie:

- Participation à la mise en œuvre de l'organisation des soins et à son suivi au sein des établissements de santé.
- Sur une période définie : le médecin référent doit mettre en œuvre le pilotage et l'animation de la politique régionale de l'offre de soins en pédiatrie, en termes de ressources médicales et d'organisation tout au long du parcours de soins sans rupture, en lien avec le secteur ambulatoire (DPR), le médico-social (DOSA Médico-sociale) et de la prévention, promotion de la santé, de l'éducation thérapeutique (DSP) (Cf. cadrage du projet par une lettre de mission).
- Sur le long terme : mise en œuvre de la politique régionale de l'offre de soins en pédiatrie : coordination, planification, structuration du parcours et du suivi des soins pédiatriques relevant de la DOSA : périnatalité, médecine, chirurgie, HAD, soins critiques, oncologie, SSR, psychiatrie, soins palliatifs, pharmacie et de la DPR : médecine ambulatoire (pédiatrie libérale), services d'urgence et SMUR pédiatriques.

Missions en lien avec les procédures d'autorisation (pour les activités de gynécologie-obstétrique, d'assistance médicale à la procréation et de diagnostic prénatal)

- Participation pour les aspects techniques médicaux à la conception des cahiers des charges, des dossiers type et des grilles d'évaluation et de conformité
- Contribution sur les aspects techniques médicaux à l'instruction de dossiers de demandes d'autorisations, d'évaluations, reconnaissances contractuelles, labellisation
- Participation à des visites de conformité et de contrôle pour les aspects techniques médicaux
- Coordination et/ou participation à des missions d'inspection contrôle

Ces missions sont partagées avec le cadre administratif référent périnatalité et le pharmacien inspecteur, référent technique AMP-DPN (pour les activités biologiques).

Elles sont menées en lien avec les autres unités du pôle soins hospitaliers et avec le pôle médico-social de la DOSA, et en coordination avec les délégations départementales.

Missions en appui et/ou en lien avec les délégations départementales

- Apporter en continu un appui de référent médical thématique en tant que de besoin

Ces attributions sont susceptibles d'évoluer en fonction des nécessités du service.

ou

Les activités sont susceptibles d'évoluer en fonction de réorganisations éventuelles des missions siège/DT et organigramme interne

Partenaires institutionnels :

En interne :

Autres unités de la DOSA et autres directions de l'ARS : DPR, DSP et DDT

Délégations départementales

En externe :

DGOS

Etablissements publics et privés de santé

Réseau Périnatalité Occitanie, Réseau Maladies Rares Méditerranée

Professionnels de santé

Associations

Sociétés savantes

Spécificités du poste / Contraintes : (à compléter par la DRH)

- Poste soumis au dispositif d'astreintes
- Poste devant faire l'objet d'une déclaration publique d'intérêt
- Poste concerné par le dispositif d'inspection contrôle
- Poste soumis à la procédure de rappel du personnel en cas de SSE (situations sanitaires exceptionnelles)
- Poste pouvant faire l'objet d'une procédure d'habilitation confidentiel défense

PROFIL SOUHAITE

Compétences requises sur le poste :

Le Répertoire des emplois types ministériel (à défaut RIME ou Répertoire des Métiers de l'UCANSS), complété du Dictionnaire des compétences, mis en ligne sur l'intranet, sont à votre disposition pour vous aider à identifier les compétences et leur mise en œuvre attendues.

Attention :

Seules celles concernant les connaissances et les savoir-faire sont caractérisées et explicitées selon un niveau de mise en œuvre attendu, classées de 1 à 4 comme suit :

Expertise (niveau 4)

E – domine le sujet, voire est capable de le faire évoluer – capacité à former et/ou à être tuteur

Maîtrise (niveau 3)

M – connaissances approfondies – capacité à traiter de façon autonome les situations complexes ou inhabituelles

Application (niveau 2)

A – connaissances générales – capacité à traiter de façon autonome les situations courantes

Notions (niveau 1)

N - connaissances élémentaires – capacité à faire mais en étant tutoré

Connaissances	E : expert / M : maîtrise / A : application / N : notions	Niveau de mise en œuvre			
		E	M	A	N
Environnement institutionnel et administratif.			X		
Cadre légal et réglementaire de la santé publique.		X			
Connaissances médicales et associées.		X			
Éthique et déontologie		X			
Connaissance des problématiques et déterminants de santé.		X			

Savoir-faire	E : expert / M : maîtrise / A : application / N : notions	Niveau de mise en œuvre			
		E	M	A	N
Animation d'équipe.			X		
Capacité d'analyse		X			
Capacité de synthèse		X			
Travail en équipe			X		

Savoir-être nécessaire (il est recommandé de mettre en gras la ou les compétences clés attendues)

Autonomie.
 Rigueur dans la réalisation des missions.
 Capacité d'initiative
 Capacité d'adaptation
 Sens des relations humaines
 Sens du service public.

CONTACTS

Renseignements sur le poste :

ARS Occitanie
 Direction des Ressources Humaines
 26-28 Parc Club du Millénaire
 1025, rue Henri Becquerel – CS 30001
 34067 MONTPELLIER CEDEX 2
 Service Recrutement : ars-oc-drh-recrutement@ars.sante.fr

POUR CANDIDATER

Dossier de candidature (CV et lettre de motivation + dernier arrêté d'échelon pour les fonctionnaires) à envoyer à :
 Service Recrutement : ars-oc-drh-recrutement@ars.sante.fr